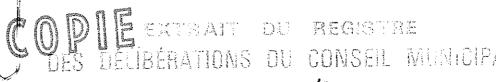
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

CHER



MERCREDI 21 M

DE LA COMMUNE DE

Séance du

VAILLY SUR SAULBREUM

15 12 15

13 Mai 1997

Date to the finance of 13 Mai 1997

Schéma d'assainissement

Control of the Contro

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept et le mercredi vingt et un mai

heures trente , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement vingt convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy ADAM, Maire.

Présents: Messieurs ADAM, DION, ROBICHON, RAFAITIN, MIGEON, MARNIER, MELLOI, BERNARDON, ROBINEI, MARTIGNON, Mesdames BEDU et MAGNY. Etaient excusés : Messieurs VATAN, VISEUR, BOURGEON.

Monsieur Christophe BERNARDON

a (ant) été nommé(ex)(s) secrétaire(sx).

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le rapport établi par le Cabinet GEO LOG PIERSON de TOURS, relatif à l'étude du schéma directeur d'assainissement de la commune de Vailly/s/Sauldre.

Le Conseil Municipal fixe les limites de l'assainissement collectif dans le bourg, y compris la partie rive Gauche de la Rivière qui, gravitairement, peut aller se raccorder à la station de relevage. Ces limites sont indiquées sur le plan joint.

Le Conseil Municipal choisit le système d'assainissement individuel pour les Hameaux des Champeaux et de la Pierre.

Le Conseil Municipal approuve le projet de schéma directeur d'assainissement tel que présenté dans le rapport du Cabinet GEO LOG PIERSON de TOURS.

> Pour copie certifiée conforme, Le Maire : Guy ADAM

(Cher) Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

1028 Mai 1997 et publication ou notification

Juin 1997

Acte déposé à la Préfecture du Cher, le

2 8 MAI (317

